

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **ROMANS SUR ISERE**



456872

Dénomination : ESP DEVELOPPEMENT SAS

n° de gestion : 2010B00536

n° d'identification : 522 179 035

n° de dépôt : A2010/005659

Date du dépôt : 26/10/2010

Pièce : ordonnance du Président du 26/10/2010

Tribunal de Commerce de ROMANS

4010091939
A2010/5659

ORDONNANCE DU PRESIDENT

Nous, **PIERRE SABATIER**, PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS,

Vu la requête, qui précède en date du 15.10.2010
arrivée au greffe le 15.10.2010 et les motifs y exposés par La société
requérante :

LA Société ESP DEVELOPPEMENT SAS
RN7 SUD ZI LES PLAINES NO 17
26780 MALATAVERNE rcs ROMANS 522 179 035

Vu les articles L 225-8 L225-147 L 228-39 L 236-16
et L 236-21 R 225-7 à R 225-9
ET R 225-103 du code de commerce

Attendu que La société ESP DEVELOPPEMENT envisage de
procéder à une augmentation de son capital social par création
d'actions de préférence

ORDONNONS LA DESIGNATION DE :

M PATRICK DUVERGE
AUDIT COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE SRL
23 BD VICTOR HUGO
84500 BOLLENE
en qualité de commissaire aux apports

avec mission d'apprécier la valeur des avantages particuliers
attachés aux actions de préférence

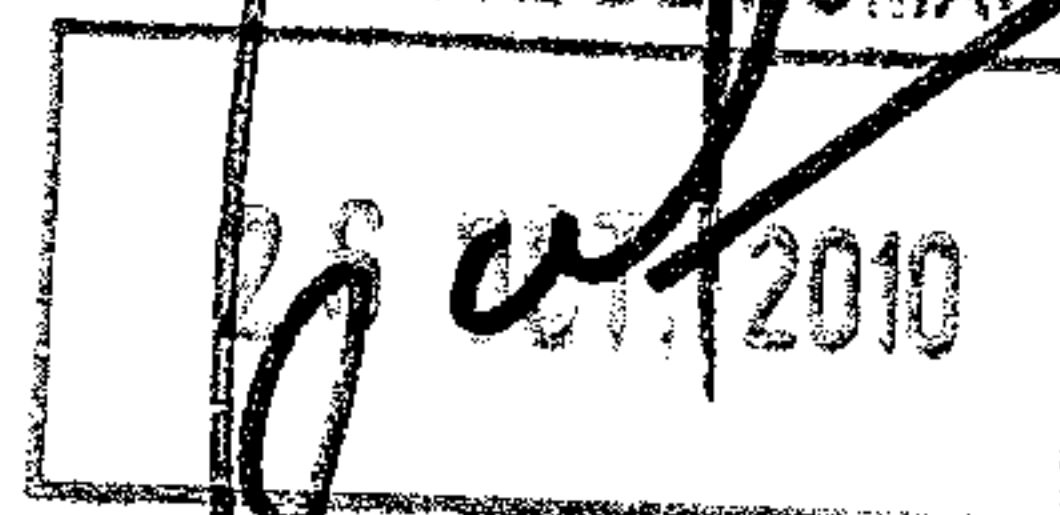
et de consigner tout cela dans un rapport qui sera déposé au
Greffe du Tribunal de Commerce et mis à la disposition des
associés

Fait à ROMANS LE 26.10.2010

PRESIDENT DU TRIBUNAL
PIERRE SABATIER



Pour Le Greffier SCP **MARC CAZIER** et
ARNAUD GUILLAND
Nathalie CHAMBRE COMMIS GREFFIER



**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX
AVANTAGES PARTICULIERS
à Monsieur le Président
du Tribunal de commerce de ROMANS SUR ISERE**

La soussignée :

la société SIBILLE INDUSTRIE, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3 838 513,80 euros, dont le siège est à MALATAVERNE (26780), RN 7 Sud, Quartier Combelonge, Z.I. Les Plaines 17, représentée par Monsieur Frédéric CROULLET, Président du Directoire

Agissant en qualité de Présidente de la société ESP DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée à capital variable, au capital d'origine de 25 000 euros, dont le siège social est RN 7 SUD - Z.I. Les Plaines n ° 17, 26780 MALATAVERNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 522179035 RCS ROMANS SUR ISERE,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société ESP DEVELOPPEMENT envisage de procéder à une augmentation de son capital social par création d'actions de préférence.

Les actions de préférence seraient assorties d'un droit à dividende majoré, sous réserve de l'existence de bénéfice distribuable, et seraient privées de droit de vote.

En conséquence, la soussignée a l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner, en application des dispositions des articles L.225-8 et L 225-147 du Code de commerce, tel Commissaire aux apports qu'il vous plaira, ayant pour mission :

- de décrire et d'apprécier la valeur des avantages particuliers attachés aux actions de préférence,
- d'établir un rapport qui sera mis à la disposition des associés dans les délais prévus par les textes réglementaires.

Fait à MALATAVERNE
Le 15 Octobre 2010

